

GFCA GYMNASTIQUE

REGLEMENT INTERIEUR PETITE ENFANCE

(Baby Gym, Eveil Gymnique)

Art 1 : Les cours de Baby Gym ont lieu le samedi de 9h00 à 9h45 ou de 9h45 à 10h30 pour les enfants âgés de 2 à 4 ans.

Les cours d'Eveil Gymnique ont lieu le samedi de 10h30 à 11h30 pour les enfants âgés de 4 à 5 ans et de 11h30 à 13h00 pour les enfants âgés de 5 à 6 ans.

Art 2 : La présence des parents ou d'un proche est obligatoire pendant le cours, pour suivre l'enfant dans ses évolutions **pour les 2 à 4 ans**.

Art 3 : Tenue des enfants :

- Jogging pour l'hiver.
- Tee-shirt et short pour l'été.
- Chaussons de gym ou pantoufles et chaussettes.

Eviter de laisser l'enfant en chaussettes, il risque de glisser et de tomber.

Pas de bijoux (dangereux).

Il est interdit de marcher sur les tapis en tennis ou en chaussures de ville.

Art 4 : Les enfants sont autorisés à boire dans le gymnase.

Les goûters, par contre, doivent être pris à l'extérieur, à la fin du cours.

BONBONS ET CHEWING GUM SONT INTERDITS !

(DANGEREUX : RISQUES D'ETOUFFEMENT)

Art 5 : Les enfants doivent évoluer uniquement sur les circuits mis à leur disposition et présentés par l'animateur en début de séance.

Art 6 : Pour des raisons de sécurité et pour ne pas gêner les évolutions des petits, les frères, sœurs, amis ne sont pas autorisés à jouer sur les circuits de la Baby Gym.

Art 7 : Avant le cours et une fois le cours terminé, les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Art 8 : Afin de ne pas perturber le déroulement de la séance, nous vous demandons de bien vouloir éteindre vos portables.

Art 9 : Le respect des inscriptions dans le groupe correspondant à l'année de naissance de l'enfant étant primordial à son développement psychomoteur, il ne sera pas possible de procéder à un surclassement.

**LE CLUB SE DEGAGE DE TOUTE RESPONSABILITE
EN CAS DE NON-RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR**

Je soussigné(e).....
parent de l'enfant.....

Atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur.

Lu et Approuvé
Signature :